



La prévention des dommages : une responsabilité partagée

Les bris d'infrastructures souterraines peuvent généralement être évités, car souvent, ils découlent d'une défaillance dans le processus de prévention des dommages. Des études et des documents prouvent que lorsque les différents intervenants dans un projet de construction ou de réhabilitation adoptent des bonnes pratiques, meilleure est la probabilité que le projet se concrétise, sans dommages et sans accidents.

La responsabilité de prévenir les dommages aux infrastructures souterraines incombe à tous les intervenants.

Les bris d'infrastructures souterraines peuvent provoquer l'interruption de services essentiels aux citoyens, sans compter les risques importants pour la sécurité de ceux-ci, des travailleurs ainsi que les dommages causés à l'environnement. **La prévention des dommages aux infrastructures souterraines, tout comme le développement durable, doit, avant tout, être un choix de société qui place l'être humain au cœur des préoccupations.**

La situation des dommages aux infrastructures souterraines au Québec

Au Québec, Info-Excavation et ses partenaires participants font état de **plus de 5 bris par jour ouvrable**. De ces bris :

- **34 %** ne font pas l'objet d'une demande de localisation préalable aux travaux d'excavation;
- **32 %** nécessitent le déploiement des services d'urgence des municipalités;
- **80 %** occasionnent des interruptions de service;
- **73 %** ont lieu dans l'emprise de rue en milieu urbain;
- **64 %** surviennent lors de travaux routiers et d'égouts/aqueducs;
- **89 %** sont imputables aux entrepreneurs utilisant une rétrocaveuse.
- Coûts directs estimés imputables aux bris : 6 M\$

Impacts socio-économiques des dommages

Le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) a publié un rapport sur les coûts socio-économiques des bris aux infrastructures souterraines.

Pour la première fois au Québec, une étude permet non seulement d'évaluer les coûts directs (réparation du bris) mais aussi les coûts indirects (évaluation économique de l'ensemble des perturbations engendrées par le bris).

Les coûts directs des bris
sont estimés à **6 M \$**

Les coûts
indirects
des bris sont
**de plus
de 109 M \$**

- Interruption des services
- Perturbation de la circulation
- Déploiement des services d'urgence
- Évacuation des résidents et des commerces
- Impacts environnementaux
- Impacts économiques sur des commerces et entreprises
- Retards dans l'exécution des travaux
- Frais administratifs ou légaux reliés aux réclamations
- Perte de produit

Total des coûts des bris : **plus de 115 M \$**



Et au Canada...

Info-Excavation est un membre actif au sein du Canadian Common Ground Alliance (CCGA) et du Canadian One-Call Centres Committee (COCCC). Ces organisations, dont les objectifs sont communs, regroupent des partenaires régionaux établis dans chaque province du Canada. Elles collaborent afin de trouver des solutions novatrices de prévention des dommages aux infrastructures souterraines qui profiteront à tous les Canadiens.



	Nombre de dommages en 2015	Dommages par jour ouvrable en 2015*
Alberta	2 645	10,4
Colombie-Britannique	1 131	4,5
Ontario	4 434	17,5
Québec	1 088	4,8
Saskatchewan	788	3,1
Total	10 107	40

Cliquez Avant de Creuser

Creuser sans s'informer, ça peut coûter cher !

Que vous songiez à faire des rénovations, planter un arbre ou installer une clôture ou une terrasse, visitez **Cliquez avant de creuser** pour identifier sans danger l'emplacement des conduits de services publics.

Cliquez sur le nom de la province ou de l'État où vous prévoyez excaver pour connaître le centre d'appels uniques de votre région. Suivez les liens pour consulter les pages Web du centre local de prévention des dommages ou pour faire directement une demande de localisation.